

# La lettre des directeurs de CIO

## Éditorial du Président

### Des valeurs partagées :

Une des leçons que nous tirons de cette crise, c'est, en dépit d'incontestables différences, la capacité dont a su faire preuve la communauté des personnels d'orientation de se réunir sur des bases solides : les réunions du groupe « inter-organisation » réalisées sous l'égide de l'ACOP-F en témoignent.

Un même attachement au service public, au sein de l'Education Nationale, et un même partage des valeurs qui le caractérisent ont permis la production de textes et d'actions communs

Il ne faudra pas trop vite oublier ce qui nous relie, dans le contexte nouveau qui semble se dessiner. Dans cet esprit, nous proposons un atelier débat, dans le cadre des journées d'Études de l'ACOP-F à Nantes, atelier se voulant ouvert et positif.

Plutôt que d'alimenter de grandes confrontations d'idées quelque peu utopiques, nous préférons mettre en discussion des questions précises qui conditionneront l'avenir de nos services.

*Le texte d'introduction à cet atelier figure dans la présente lettre.*

### Un référentiel pour la fonction de directeur de CIO :

Au cours de ces mois de lutte, les questions de l'orientation, de l'information, de la qualification des personnels ont fait irruption sur la place publique. Nous avons pu constater le manque cruel de lisibilité de nos services, de nos métiers, de nos conceptions de l'information, du conseil en orientation.

Considérant qu'il existe une responsabilité partagée par l'ensemble de la profession sur le maintien d'un certain flou autour de notre identité, de nos fonctions, de nos compétences, nous avons choisi de faire l'effort de décrire la fonction de directeur de CIO.

Nous soumettrons donc à l'assemblée générale des membres de l'association, qui se tiendra le mardi 16 septembre à Nantes, le projet de référentiel que vous trouverez ci-après.

Nous espérons qu'il contribuera, plus largement, à nourrir le débat que nous souhaitons

# C

ette lettre de rentrée se veut porteuse d'espoir :

Après la crise aiguë que nos services ont traversée au printemps, force est de constater que les craintes liées à une décentralisation qui ne correspondait pas à celle que nous souhaitons ne sont plus d'actualité, au moins pour les personnels d'orientation.

L'engagement que Mme Lepage, conseillère du Ministre, a pris avec l'ensemble des organisations de la profession, d'ouvrir des consultations académiques, sous l'autorité des recteurs, afin d'améliorer la situation de nos services, semble aller dans le sens de nos demandes réitérées d'ouverture d'un grand chantier de rénovation de nos CIO, de nos missions, de nos moyens, de nos statuts.

Nous l'avons affirmé très tôt, le statut quo ne saurait en aucun cas constituer une perspective pour nos CIO. En cette rentrée, de multiples signaux nous mettent en garde sur la gravité de l'état de délabrement des services d'orientation : postes non pourvus ou non remplacés, budgets en baisse, difficultés à reprendre contact avec certains établissements... Le contexte général de rigueur budgétaire et de mise en question du secteur public laisse craindre un dépérissement certain de nos services, à brève échéance, si une légitimité nouvelle, une véritable reconnaissance de nos fonctions n'advenait pas dans les mois qui viennent.

Nous serons donc présents dans ce débat, avec nos propositions fondées sur une position institutionnelle particulière, celle de directeur de CIO, qui nous donne un point de vue original, proche du terrain mais sensible à l'environnement, à ses évolutions, ses besoins, ses exigences.

*Vous trouverez dans les pages suivantes le compte rendu de notre rencontre, le 9 juillet, avec Mme Lepage et M Halter.*



## SOMMAIRE

<i>Éditorial du Président</i>	<b>P1</b>
<i>La rentrée en Bretagne</i>	<b>P2</b>
<i>Compte-rendu de l'audience du 9 juillet au Ministère</i>	<b>P3</b>
<i>Référentiel DCIO</i>	<b>P4</b>
<i>Proposition d'atelier</i>	<b>P6</b>
<i>Convocation à l'Assemblée Générale</i>	<b>P8</b>

Directeur de la Publication  
Denis PETRUZZELLA  
Rédacteur en Chef  
Patrick DEPERRAZ  
[patrick.deperraz@ac-grenoble.fr](mailto:patrick.deperraz@ac-grenoble.fr)  
Comité de Rédaction  
Conseil d'Administration  
de l'ANDCIO

**L'ANDCIO une association pour tous les Directeurs**

Visitez son site internet  
<http://perso.wanadoo.fr/adcio>

au sein de la profession.

### **Des consultations académiques « ouvertes »...**

Après avoir réagit vigoureusement aux projets de réforme dont nous étions l'objet, sans avoir jamais été réellement consultés et a fortiori entendus, nous considérons, en parfaite cohérence avec les positions traditionnelles de notre association, qu'il n'appartient pas aux personnels d'orientation de définir, à eux seuls, la nature et les exigences des métiers qu'ils exercent et du service auquel ils appartiennent.

Aussi, sommes nous favorables à une consultation ouverte également aux différents acteurs de l'École, aux usagers et partenaires du service public d'orientation.

C'est le sens de notre projet de rénovation des CIO, avec en particulier l'institution de conseils de centre.

Toutefois, les objectifs de cette consultation doivent être transparents et sans arrière pensée. La méconnaissance précédemment évoquée ainsi que certaines positions

quelque peu simplistes, sur l'information professionnelle en particulier, ne doivent pas se substituer à une véritable réflexion sur l'amélioration du service public d'orientation.

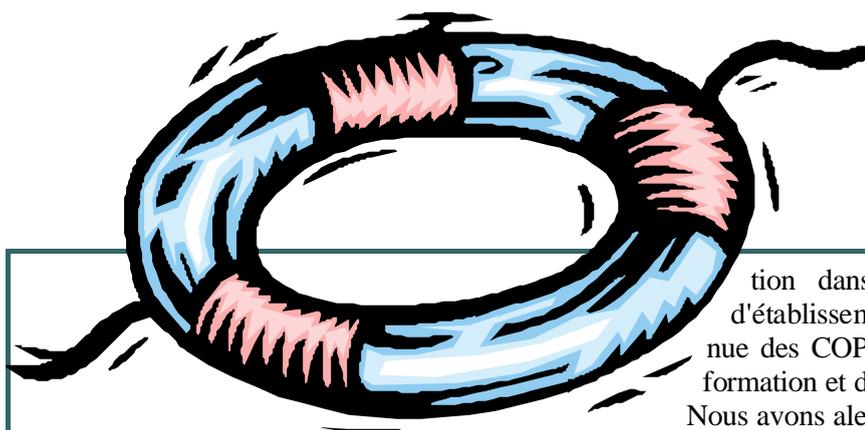
Il nous appartiendra collectivement de veiller, dans les académies, à la bonne tenue de cette consultation, en circonscrivant les thématiques, la méthodologie, en veillant à ce que les résultats soient fidèles aux débats.

Si les personnels d'orientation ne fuient pas leurs responsabilités, il appartiendra enfin à l'Etat de prendre les siennes, en s'appuyant sur les résultats de ces consultations pour définir des perspectives opérationnelles et assurer une légitimité durable à nos services et nos missions.

*A l'AND-CIO, nous voulons y croire, même si les périls sont nombreux.*

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Denis PETRUZZELLA**



### **La rentrée en Bretagne**

En Juillet, tous les entrants, les TZR et les auxiliaires ont été nommés sur des postes à l'année. Fin Août, il restait 12,4 postes à l'année à pourvoir et 7 remplacements à assurer pour compléter les congés déjà connus (sans compter les congés de maternité et de maladie annoncés à la rentrée).

Le rectorat a annoncé, le 28 Août, l'autorisation de recruter 6 contractuels. Le compte n'y est pas. Certains CIO (Auray, Hennebont, Ploërmel) n'ont que la moitié des COP. De quoi assurer tout juste l'accueil au CIO!!!

Après l'annonce du maintien des services d'orienta-

tion dans l'Education Nationale, les chefs d'établissement attendent avec impatience la venue des COP pour préparer leur programme d'information et d'orientation.

Nous avons alerté le recteur et le CSAIO.

Une réunion académique des DCIO est prévue le 12 Septembre avec intervention du recteur.

Espérons que d'ici-là, les COP contractuels seront nommés!!!

Quelles nouvelles dans les autres académies?

**Odile GIRARD-CRESPIN.**  
**Directrice du CIO d'Hennebont.**  
**Vice-Présidente de l'ANDCIO.**

pour le Cabinet  
pour la DESCO  
pour l'ANDCIO

**Christine LEPAGE**  
**René Pierre HALTER**  
**Denis PETRUZZELLA**  
**Dominique LAGAUE**

chargée de mission  
chargé de la mission Orientation à la DESCO  
président  
vice-président

# M

adame LEPAGE nous précise d'emblée les attentes du ministère.

Il s'agit d'engager une consultation large et la plus ouverte possible avec l'ensemble des acteurs de l'orientation. Les personnels des services d'orientation, les chefs d'Établissement, les membres du réseau CRIJ, les régions...

A la rentrée, après le dépôt du projet de loi sur la décentralisation, seront organisées, académie par académie, des tables rondes pour "améliorer le système actuel". Il faut donner la parole aux acteurs de terrain afin d'aboutir à des propositions qui seront intégrées à une nouvelle loi d'orientation.

René Pierre HALTER indique que cette rencontre fait partie d'une première consultation des différentes organisations afin de permettre de mieux cerner la méthode à employer. C'est le Cabinet qui pilotera accompagné par la DESCO, les associations et les syndicats seront consultés. Nous indiquons que nous sommes demandeurs de changements. Nous avons, ces derniers mois, contribué à impulser un débat sur la question de l'avenir des services d'orientation. Le principe des tables rondes nous paraît intéressant.

Christine LEPAGE nous interroge sur ce qui se passe dans les académies. Comment les événements récents ont été vécus ? Quel est l'état d'esprit actuel ? Nous répondons qu'il y a eu un véritable traumatisme chez les personnels entraînant des comportements divers et parfois des positions radicales. (retrait des établissements et fermeture des C.I.O.).

Les personnels ont exprimé un besoin de reconnaissance qui existait de façon latente depuis longtemps, ils ont le sentiment d'être abandonnés par leur institution et ont mal vécu le fait de ne plus apparaître dans les derniers textes du BO. Le malaise est profond mais il est nécessaire de rebondir, les personnels souhaitent largement un changement sans être forcément d'accord sur les finalités.

René Pierre HALTER nous demande notre avis sur les axes devant faire l'objet de la future concertation. Les travaux devraient être clos avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire dans le cadre du grand débat sur l'École.

Nous rappelons nos positions.

**Nous indiquons qu'il ne nous semble pas pertinent d'engager la consultation en axant les débats sur la question du statut de psychologue pour les COP**, que nous définissons comme un outil efficace au service de l'orientation. **Sur ce sujet, nous demandons que soit assuré le statu quo**

**Nous proposons un axe premier, la réaffirmation de missions nationales « opérationnalisées »** : il ne s'agit pas, pour nous, de remettre en cause les fondements des textes de 71 et de 91, mais de mieux préciser « quelles orientations pour l'orientation »

**Nous insistons sur la nécessité de mieux positionner le C. I.O. de façon institutionnelle en proposant de l'inscrire fortement dans le développement incontournable de la dynamique des bassins.**

Le C.I.O. est un acteur territorial qui doit jouer un rôle moteur dans des bassins réorganisés.

**Nous proposons dans ce contexte de travailler, dans la concertation, à réorganiser le réseau des C.I.O., tout en maintenant des services de proximité.**

**Nous précisons qu'il faut repenser les missions des Services**, notamment en distinguant les missions des C.I.O. des missions des COP. A partir de là, on pourra décliner le statut des Services et celui des personnels, notamment celui des directeurs de CIO, ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour réaliser ces missions.

Nous suggérons une piste de travail : l'élaboration d'un référentiel du métier de COP à l'image de ce que l'ANDCIO est en train de réaliser pour les directeurs de C.I.O.. Nous évoquons en particulier l'intérêt de développer des "spécialisations fonctionnelles réversibles". au sein d'un même corps, afin de mieux intégrer la diversité des compétences et des domaines d'activité

En conclusion, Madame LEPAGE et Monsieur HALTER nous invitent à leur communiquer d'autres éléments de réflexion et d'analyse permettant d'aboutir à l'organisation dès septembre de débats constructifs dans les académies.

**Denis Pétruzzella**  
**Dominique Lagaude**

# Référentiel du métier de Directeur de Centre d'Information et d'Orientation exerçant dans un Centre d'Information et d'Orientation

## FONCTION PILOTAGE DE PROJET ET DÉVELOPPEMENT

- Analyser les besoins des usagers et des différents partenaires
- Organiser la participation des usagers, des responsables administratifs, des partenaires, de l'équipe du CIO à l'élaboration, à la mise en œuvre, à l'évaluation du projet de centre dans le cadre des missions nationales, du projet académique et départemental
- Coordonner les actions d'information et de conseil en direction des élèves et des familles
- Coordonner les actions en direction des établissements scolaires
- Organiser l'accueil du public au CIO
- Organiser la mise à jour et le développement du fond documentaire
- Développer les ressources d'information multimédia
- Contrôler la qualité du service rendu.

*Principales compétences : gestion de projet, animation de groupe, capacité à négocier, élaboration d'outils d'évaluation, conseil en orientation*

## FONCTION GESTION

- Elaborer le budget prévisionnel du CIO
- Suivre l'exécution du budget en liaison avec le Rectorat ou le Département
- Réaliser les investissements
- Gérer les frais de déplacement, opérer les arbitrages

*Principales compétences : connaissances en comptabilité publique, rigueur, capacité à prendre des décisions*

## FONCTION GESTION DE RESSOURCES HUMAINES

- Organiser le travail des personnels
- Répartir les secteurs d'intervention des COP
- Gérer les emplois du temps
- Animer l'équipe, créer une dynamique
- Réguler et optimiser le travail des personnels
- Evaluer les personnels

*Principales compétences : management, conduite de réunion, pratique de l'écoute active, délégation, connaissances juridiques – droit du travail, droit administratif -*

## FONCTION ANIMATION DE BASSIN D'EMPLOI ET DE FORMATION

- Participer aux réunions de bassin
- Produire des analyses sur le fonctionnement du système éducatif dans le bassin : suivi de cohorte, analyses des indicateurs...
- Faciliter les échanges entre les différents acteurs de l'orientation.
- Produire des analyses sur l'insertion des élèves
- Animer des groupes de travail thématiques dans le champ de l'orientation
- Mettre en place des actions de formation, conférences en direction des acteurs du système éducatif
- Organiser des forums avec les acteurs du monde socio-économique
- Copiloter la Mission Générale d'Insertion
- Animer la fonction bilan au sein d'un GRETA

*Principales compétences : conduite de réunion, ingénierie de formation, capacités d'analyse et de synthèse, maîtrise des outils et applications informatiques (Word, Excel, Accès, IPES...) maîtrise des outils psychotechniques*

## FONCTION EXPERTISE

- Participer à des commissions d'expertise :
  - Commissions Circonscription du Second Degré
  - Commission Départementale d'Education Spéciale
  - Commissions d'Appel
  - Commissions d'Affectation
- Participer à des groupes de travail avec les partenaires de l'Education Nationale : Liaison Collège-Lycées, Liaison lycée-Université, gestion du décrochage scolaire
- Participer à des groupes de travail "Education Nationale – partenaires extérieurs"
  - Primo-arrivants
  - Dispositifs relais
  - Orientation, insertion des adultes en liaison avec les Missions Locales, CIBC, ANPE, organismes de formation

*Principales compétences : expertise en psychologie, , connaissance approfondie du système éducatif, conseil en orientation*

## FONCTION REPRÉSENTATION

- Représenter le CIO auprès des collectivités territoriales
- Représenter le CIO et l'Education Nationale auprès de structures partenaires : conseil d'administration de Missions Locales, conseil d'administration de Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences, lycées agricoles, conseil d'administration d'établissements spécialisés...
- Participer aux Comités d'Orientation Locaux
- Représenter le CIO auprès des groupements professionnels

*Principales compétences : connaissance approfondie du système éducatif, connaissance de l'environnement économique, compétences relationnelles*

## **PROPOSITION D'ATELIER**

### **INTITULE :**

### **QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MISSIONS ET L'ORGANISATION DES SERVICES D'ORIENTATION ?**

Propositions de l'ANDCIO

### **RESUME DU CONTENU :**

Le retrait des articles concernant les personnels d'orientation du projet de loi sur la décentralisation permet d'espérer que **seront maintenus** :

- **le lien organique entre les services d'orientation et l'Ecole**
- **la qualification de psychologue aux conseillers.**

Pour autant, de nombreux périls ne sont pas conjurés. Le désintérêt du ministère à notre égard ne date pas d'hier : si le nombre de postes stagne depuis plus de quinze ans, alors qu'il a connu une hausse spectaculaire dans des structures connexes (Mission d'insertion, Mission Locales et PAIO, Centres de Bilans...), les budgets des centres, notamment à gestion étatisée ne cessent de diminuer, rendant impossible un fonctionnement normal. Les COP sont les seuls personnels de catégorie équivalente à ne pas bénéficier d'une véritable hors-classe. Les personnels administratifs ne voient pas leur qualification spécifique (accueil, documentation...) reconnue et valorisée. Les directeurs de CIO ne disposent pas d'un statut reconnaissant leur rôle dans les bassins de formation ainsi que les différentes fonctions de responsabilité qu'ils occupent.

Cette tendance, si elle se poursuit, dans un contexte de rigueur budgétaire, nous conduira inévitablement, à brève échéance, à une impasse.

Le véritable traumatisme que les déclarations du Premier Ministre à Rouen ont fait subir à la communauté des personnels des services d'orientation a suscité des réactions unanimes de rejet des mesures opportunistes qui avaient été envisagées, visant à utiliser nos services comme « variable d'ajustement » budgétaire.

La situation nouvelle qui découle du retrait des projets ministériels mérite une analyse qui aille au-delà de la volonté légitime de défense.. En d'autres termes : faisons l'hypothèse que nous avons une petite part de responsabilité dans ce qui nous est arrivé et qu'il nous est donc possible d'influer quelque peu sur notre devenir. (Notons que c'est un des postulats de base de toute démarche de compréhension et de changement, y compris en psychothérapie.)

Dès lors, il convient de poser le problème à tous les niveaux :

- Quelles valeurs fondamentales structurent nos services ? Comment mieux asseoir la légitimité de notre position institutionnelle ?
- Quel projet, quelles missions, quel pilotage national et académique pour les services d'orientation ?
- Quelle organisation de ces services pour atteindre ces finalités ?
- Quels financements, quels moyens humains et matériels ?
- Quels statuts, quelles qualifications pour les personnels ? ...

L'ANDCIO a élaboré depuis de nombreuses années un certain nombre d'analyses et de propositions dans ces domaines.

Nous souhaitons les mettre en débat dans le cadre d'ateliers de type « table ronde », afin de contribuer, à notre niveau, à l'indispensable réflexion que l'ACOPF a choisie d'organiser..

**MOTS CLEFS : VALEURS - PROJET - MISSIONS - MOYENS - STATUTS - QUALIFICATIONS - SERVICES D'ORIENTATION**

**MODALITES PEDAGOGIQUES** : (exposé, mises en situation, témoignages à propos d'expériences ...)

Participation à un atelier « table-ronde » ou, à défaut, animation d'un atelier débat autonome.

**ORGANISATION** : (matériel à prévoir, indiquer si le nombre de participants est limité ...)

Rien de particulier.

**DATE** : **Jeudi 18 septembre 2003**

après-midi ☒ (suite aux modifications dans l'organisation des ateliers)

**DUREE** : (durée préconisée par les organisateurs : 1h30. Pour un nombre limité de cas, elle pourra être de 2h30)

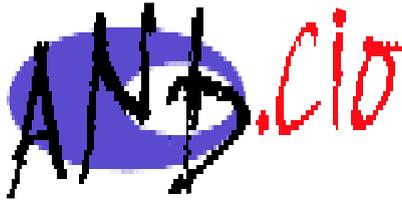
1h30 ☒

2h30 ☐

**ANIMATEURS** \* (nom, fonction, adresse, téléphone, télécopieur, adresse électronique)

- ◆ **Odile Girard-Crespin** : Directrice du CIO d'Hennebont. Tel 02 97 36 58 00
- ◆ **Dominique LAGAUDE** : Directeur du CIO d'Epinal. Tel : 03 29 82 20 94
- ◆ **Denis PETRUZZELLA** . Directeur de CIO, C I O Marseille 3A 6 rue E. Rostand 13006 Marseille  
Tel 04 91 37 05 91 Mobile 06 10 26 28 16 e-mail [cioerostand@wanadoo.fr](mailto:cioerostand@wanadoo.fr) Fax 04 91 53 10 96





**Association Nationale des Directeurs  
de Centre d'Information et d'Orientation**

CIO – 6, rue Edmond Rostand – 13006 MARSEILLE

- Tél. 04.91.37.05.91 – Fax 04.91.53.10.96 –

e-mail : [cioerostand@wanadoo.fr](mailto:cioerostand@wanadoo.fr)

**Convocation des adhérent(e)s – Invitation des non-adhérent(e)s  
à l'Assemblée Générale annuelle ordinaire**

Cher(e) Collègue,

Les membres du Conseil d'Administration et moi-même, vous invitons à participer à **l'Assemblée Générale ordinaire** de notre association, qui aura lieu, **pendant les journées d'études de l'ACOP-F à NANTES, le mardi 16 septembre à 18 heures** (la salle sera indiquée sur place)

**Ordre du jour :**

- Rapport d'activité : La lettre N° 9, en tient lieu. Publiée en juin, elle peut être téléchargée sur le site Internet de l'association -<http://perso.wanadoo.fr/adcio/> - La présente lettre en constitue le complément. Discussion et vote
- Rapport financier, discussion et vote
- Budget prévisionnel, cotisation 2003 / 2004
- Communication, campagne d'adhésion
- Perspectives, stratégie
- Questions diverses

NB : Seul(e)s les adhérent(e)s à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale pourront participer aux votes.

Espérant vous voir nombreux, je vous prie d'accepter, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués,

Marseille le 26 juin 2003

Denis PETRUZZELLA  
Président de l'Association Nationale  
des Directeurs de CIO

✍

**POUVOIR**

Je, soussigné: (Nom, prénom, affectation)

donne pouvoir à: (Nom, prénom, affectation)

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ANDCIO du 18 septembre 2003

Le  
Signature

**N.B.: Le mandataire et le mandant doivent être à jour de leur cotisation 2002-2003**